



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS**  
**SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024**

**DÉPARTEMENT**

Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

**En exercice** 17 L'an deux mille vingt-quatre, le 7 novembre à 20h30,  
 Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,  
**Présents** 15 S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
**Procuration** 2 sous la présidence de Marion RIVOIRE,  
**Votants** 17 1<sup>ère</sup> Adjointe

Date de la convocation : 28/10/2024  
 Date d'affichage de la convocation : 30/10/2024  
 Date d'affichage de la délibération : 22 NOV. 2024

Etaient présents : MM. RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, MOËNNARD, JORDAN, MIERE, ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :  
 Monsieur Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE a donné procuration à Monsieur Benjamin PARIS,  
 Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Monsieur Pierre NAVARRO.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2024-70 Délibération validant le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire et autorisant Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe à solliciter les subventions afférentes à ce projet.

*Exposé*

Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe explique que, suite à la concertation avec les équipes pédagogiques et la fédération des parents, ceux-ci ont souhaité qu'une étude soit menée relative au réchauffement d'été du bâtiment.

Cette étude a été menée par l'entreprise EREAH et un des constats est l'augmentation significative des températures estivales des différentes classes.

La solution retenue consiste à la mise en place de casquettes sur la façade sud-ouest du bâtiment, l'installation de brise soleil orientables sur la façade ouest, l'opacité de la partie basse de la fenêtre du CLAE, l'installation de brasseurs d'air dans les différentes pièces du bâtiment.

Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'approuver les études et l'APS pour réaliser ce projet. Pour le financer il est indispensable de demander des subventions à divers organismes.

ETUDES		
Désignation	Montant HT	Montant TTC
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage	1 950 €	2 340 €
Maîtrise d'œuvre (MOE)	10 224,60 €	12 269,52 €
<b>Total Etudes</b>	<b>12 174,60 €</b>	<b>14 609,52 €</b>

TRAVAUX			
Lot		Montant HT	Montant TTC
1	Serrurerie	17 650 €	21 180 €
2	Brise soleil orientables	9 550 €	11 460 €
3	Electricité – Brasseurs d'air	25 250 €	30 300 €
4	Climatisation - CTA	1 000 €	1 200 €
<b>Total Travaux</b>		<b>53 450 €</b>	<b>64 140 €</b>

Considérant que le coût estimé à ce jour de l'ensemble de l'opération est de **65 624,60 € HT** soit **78 749,52 € TTC**, Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe demande à l'Assemblée délibérante l'autorisation :

- de réaliser ces travaux selon les devis établis,
- de demander les subventions selon le plan de financement ci-dessous :

Toulouse-Métropole (Fonds concours)	45%	29 531,07 €
Conseil Départemental	35%	22 968,61 €
Commune	20%	13 124,92 €
Totaux	100%	<b>65 624,60 €</b>

*Décision*

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- *d'autoriser Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe à réaliser les travaux selon les devis préalablement établis et conformément au diagnostic,*
- *d'approuver le plan prévisionnel de financement,*
- *d'autoriser Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe à solliciter les subventions auprès des organismes mentionnés,*
- *d'autoriser Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe à signer l'ensemble des documents afférents à ces demandes.*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

La délibération est adoptée à :

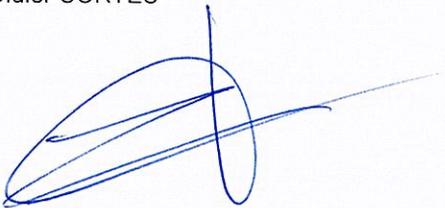
17

VOIX POUR  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 19/11/2024

Le secrétaire de séance,  
Didier CORTES



La 1<sup>ère</sup> Adjointe,  
Marion RIVOIRE

